

# Le vieillissement de la population : et puis après ?



Photo Martel La Høy

Depuis déjà près de 15 ans, on nous annonce le vieillissement de la population avec son train de conséquences néfastes. Toutes les études sur le système de santé nous alertent notamment sur l'alourdissement des soins exigés par une couche de la population qui sera de plus en plus importante.

Cela fait si longtemps qu'on nous rebat les oreilles avec le vieillissement de la population et qu'on nous annonce le pire dans 5, 10 ou 30 ans que, parfois, on devient sceptique. Tous ces scénarios d'horreur servent peut-être d'obscurs jeux d'intérêts? Des statistiques, ce sont des chiffres! Qu'est-ce que cela peut signifier concrètement?

D'ailleurs, les mises en garde des chercheurs et des démographes n'ont jamais débouché sur des politiques publiques cohérentes. Pire, on a vu parfois exactement le contraire: par exemple, en 1997, le gouvernement a mis à la retraite des milliers d'employés de l'État, y compris des médecins, et la conciliation travail-famille n'a pas fait l'objet d'une attention susceptible d'améliorer le taux de fécondité. Aussi, aujourd'hui, la première réaction que l'on a lorsqu'on entend parler de vieillissement de la population, c'est de se dire: et puis après? Le choc démographique annoncé semble inéluctable, mais en même temps, il apparaît si loin de notre réalité quotidienne.

On nous annonce qu'à compter de 2031, la population québécoise va commencer à décroître, que d'ici 30 ans, la population de 65 ans et plus doublera, qu'en 2018, pour la première fois, le nombre de personnes âgées dépassera celui des jeunes, qu'à compter de 2008, les *baby-boomers* commenceront à prendre leur retraite par milliers, et que toutes les régions du Québec seront en décroissance, à l'exception de celles de Lanaudière, de Laval, de Montréal, des Laurentides et de l'Outaouais. À vrai dire, les conséquences ne sont pas si évidentes: par exemple, les régions en décrois-

sance qui auront sans doute une proportion de population active moins élevée que la moyenne provinciale pourront-elles alors maintenir des services publics?

Une chose est claire: à moins de correctifs majeurs tels que l'amélioration de notre taux de fécondité à un niveau équivalant à celui de la France ou de la Norvège, ou l'augmentation de l'immigration, il n'y aura plus en 2030 que deux travailleurs pour une personne âgée de plus de 65 ans alors qu'aujourd'hui, il y en a cinq. Je lisais dans *La Tribune* de Sherbrooke du 16 novembre 2004 que, entre 2004 et 2008, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), 2182 travailleurs sur 4747 pourraient quitter l'établissement. Imaginez, 46% du personnel en 4 ans!

Ainsi, nous sommes confrontés à ces statistiques toutes plus catastrophiques les unes que les autres, mais qui, d'aucune manière, ne nous indiquent les changements de société nécessaires pour nous adapter à cette nouvelle situation. De toute évidence, cela va prendre un certain leadership de la part du gouvernement pour nous indiquer les voies à suivre.

## Réinventer la société de demain

Le premier ministre Jean Charest a convié en octobre dernier les leaders nationaux de tous les secteurs de la société pour les sensibiliser à la question et tenter d'amorcer un plan de travail susceptible de répondre aux défis de la société de demain, ou plutôt d'inventer un quotidien qui ne creuse pas davantage le gouffre dans lequel la société pourrait basculer. J'ai eu le privilège de participer à ce Forum des générations et j'en suis encore toute remuée.

D'une part, parce que l'enjeu du changement démographique et de la décroissance de la population menace l'ensemble des services publics qui sont financés à même les impôts: moins de population active équivaut à moins d'argent dans les coffres de l'État pour financer l'éducation, la santé, etc. Par exemple, si la tendance actuelle se maintenait, le budget du ministère de la Santé et des Services sociaux grugerait 85% des dépenses de l'État d'ici 30 ans! Comme m'a déjà dit une amie, l'État deviendrait « un gigantesque hôpital »!

D'autre part, parce que les stratégies de changement pour remédier ou s'adapter à la situation démographique vont exiger un changement de mentalité radical. Comment les « leaders nationaux », qui sont pour la plupart des *baby-boomers*, pourront-ils réinventer la société de demain? Alors qu'il y a 30 ans, ils bénéficiaient de la révolution tranquille, peuvent-ils vraiment aujourd'hui mettre en avant une nouvelle révolution ou se battre seulement pour « les acquis »? Je m'inquiète de la loi du nombre. Les *baby-boomers* vieillissants, pour encore 15 à 20 ans, seront majoritaires dans la population; il auront donc encore un poids politique certain. Seront-ils suffisamment désintéressés pour faire preuve d'ouverture face aux besoins des générations plus jeunes, mais moins nombreuses?

Je vais oser un exemple pris au sein même de notre profession et qui peut sembler anecdotique, mais qui traduit une insensibilité à la solidarité intergénérationnelle. Pourquoi les jeunes infirmières et infirmiers, parents d'enfants d'âge scolaire dont les vacances annuelles sont entre la Saint-Jean-Baptiste et la fête du Travail, ne pourraient-ils pas avoir la priorité en matière de choix de vacances pour les faire coïncider avec celles de leurs enfants? Cela ne pénaliserait aucunement les personnes plus âgées qui n'ont pas cette contrainte des vacances scolaires.

Le Forum des générations a mis en lumière l'importance d'une vision très cohérente, basée sur l'équité intergénérationnelle, le développement durable, le développement énergétique et le développement régional. La création de richesse collective devra être

au rendez-vous pour faire du Québec une terre d'accueil, renommée pour son niveau et sa qualité de vie. Les leaders nationaux ont fait ressortir les atouts du Québec pour relever ces défis.

Le Forum s'est conclu sur un plan de travail comprenant neuf thèmes. Notre profession est directement concernée par plusieurs d'entre eux, notamment les efforts à déployer sur le plan de la prévention de la maladie, la pérennité du système de santé, l'accès à l'éducation supérieure, le transfert des connaissances et du savoir-faire entre les générations, l'encouragement à l'immigration d'infirmières qualifiées et les stratégies d'action visant la jeunesse. La question de la relève infirmière et du développement des compétences des infirmières a fait l'objet d'une intervention remarquable du premier ministre qui a invité les médecins à collaborer à l'intégration des infirmières jouant de nouveaux rôles dans le système de santé, dont plus particulièrement celui d'infirmière praticienne de première ligne. Une mesure urgente qui a fait l'unanimité est l'adaptation des régimes de retraite pour permettre la retraite progressive de ceux qui le désirent. Trop souvent, on entend dire par des infirmières qui ont droit à une pleine retraite qu'elles continueraient à temps partiel s'il n'y avait pas de pénalité financière.

Notre organisme se sent interpellé par la recherche de solutions. Dans ce contexte de choc démographique, la profession ne pourra plus jamais s'exercer de la même façon. Nous devons tout tenter pour assurer notre relève, en sachant que des choix s'imposent quant aux rôles que nous devrions jouer.

Je conclurai en disant que, désormais, toute décision devra subir l'épreuve de la question suivante: est-ce bon pour les générations futures? ●

La présidente,



Gyslaine Desrosiers



**SIDIIEF**

SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DES INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

*Pour la diffusion des savoirs,  
le partage des pratiques  
et le respect de la personne*

### Appel de communication

Le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF) invite toutes les personnes intéressées à présenter une proposition de communication pour son III<sup>e</sup> Congrès mondial qui aura lieu à Québec, du 14 au 18 mai 2006.

Ces propositions de communication orale ou par affichage doivent porter sur les thèmes suivants: la pratique clinique, l'organisation des soins et des services, la formation ainsi que la recherche. Date limite: **15 février 2005**.

Renseignements: [www.sidiief.org](http://www.sidiief.org)